

La crise démographique et la pénurie de compétences avancées au Canada :



**Des travailleurs
sans emplois et**

**des emplois
sans travailleurs**



Association des collèges
communautaires du Canada

Mémoire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes
dans le cadre des consultations pré-budgétaires de 2011

Août 2010

L'Association des collèges communautaires du Canada

L'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) est la voix nationale et internationale des 150 collèges, instituts, cégeps, écoles polytechniques, collèges universitaires et universités ayant un mandat collégial¹ du Canada. Avec des campus dans plus de 1 000 collectivités urbaines, rurales et éloignées, 1,5 million d'apprenants et 60 000 enseignants, ces établissements d'enseignement attirent des étudiants de tous les milieux socioéconomiques et forment des diplômés ayant les compétences de haut niveau essentielles pour assurer la croissance et la productivité économiques du Canada.

Les collèges sont des éducateurs de choix lorsqu'il s'agit de fournir des compétences de haut niveau. Sensibles aux besoins des employeurs et étant à la fine pointe de la définition des compétences, des tendances économiques et de l'évolution des marchés, les collèges sollicitent continuellement l'apport des entreprises et de l'industrie dans l'élaboration de leurs programmes d'études par le biais de comités consultatifs de programmes. Les collèges encouragent la création et la viabilité des entreprises en élargissant le bassin de talents locaux, en recyclant les employés déplacés, en dispensant une formation personnalisée et en offrant un soutien pour la recherche appliquée et le développement aux entreprises locales. Ils sont essentiels pour la reconnaissance des titres de compétences et l'intégration des immigrants, ainsi que pour faciliter l'accès des groupes défavorisés aux études postsecondaires.

Association des collèges communautaires du Canada
200 - 1223 rue Michael Nord
Ottawa (Ontario) K1J 7T2

www.accc.ca

¹ Dans le présent document, les collèges, instituts, cégeps, écoles polytechniques, collèges universitaires et universités ayant un mandat collégial seront désignés sous le nom de collèges.

Travailleurs sans emplois et emplois sans travailleurs

Il s'est dit beaucoup de choses au sujet du trou noir démographique imminent qui menace le Canada. Nos dirigeants politiques et nos hauts fonctionnaires sont au courant de la situation et ils agissent, notamment en apportant d'importantes réformes à notre système d'immigration. Mais le défi est d'une telle ampleur qu'il faut mettre en œuvre un plus large éventail de stratégies dans les plus brefs délais. À l'heure actuelle, 44 pour cent des Canadiens ne sont pas actifs sur le marché du travail. Cette proportion atteindra 57 pour cent d'ici 2026 et 61 pour cent d'ici 2031.² Ces données sont imposantes.

L'ouvrage intitulé *People without Jobs, Jobs without People*³ (Des travailleurs sans emplois et des emplois sans travailleurs), qui renferme une évaluation du problème faite par le Dr Rick Miner (www.minerandminer.ca), consultant et enseignant respecté, devrait figurer sur la liste de lecture de tout le monde. L'analyse de M. Miner rassemble une quantité considérable de preuves, la plupart provenant de sources du gouvernement du Canada. Toutes choses étant égales, notre économie sera durement touchée en raison d'une insuffisance de compétences de haut niveau associées aux études postsecondaires. Sans un plan d'action concerté et généralisé, nous serons aspirés dans un vortex duquel il sera difficile de nous extirper.

À l'aide de données de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) et de Statistique Canada, l'auteur prévoit des pénuries dans la main-d'œuvre canadienne de 1,5 million de personnes d'ici 2021, de 2,1 millions d'ici 2026 et de 2,7 millions d'ici 2031.

Ces conclusions ne devraient pas nous étonner. Les 37 conseils sectoriels du Canada (des groupes qui étudient les besoins en ressources humaines) ont déjà proclamé l'existence d'une crise. De la construction à la vente au détail, et l'agriculture, il n'y a simplement pas assez de personnes qualifiées pour remplacer le grand nombre de travailleurs qui prendront leur retraite. Le premier enfant du baby boom aura 65 ans en 2011 et de nombreux millions d'autres suivront en succession rapide.

Mais M. Miner ajoute une deuxième dimension qui a été largement ignorée : l'économie du savoir et la prime que celle-ci accorde aux compétences de haut niveau. Une proportion de plus en plus grande de postes exigera une scolarité au-delà du niveau des études secondaires. En 2007, RHDC a indiqué que 65 pour cent de tous les nouveaux emplois nécessitaient des études postsecondaires (EPS). En 2009, la Colombie-Britannique a établi cette proportion à 76,2 pour cent. D'autres pays de l'OCDE sont touchés. Le Conseil des conseillers économiques du président Obama a indiqué en 2009 que : «...les États-Unis semblent se diriger vers des emplois qui nécessitent des travailleurs ayant davantage de compétences analytiques et d'interprétation – des compétences généralement acquises à l'aide d'études postsecondaires». La Lumina Foundation prédit une pénurie de 16 millions d'adultes scolarisés aux États-Unis d'ici 2025.

M. Miner conclut qu'en 2011, 70 pour cent des nouveaux emplois nécessiteront un diplôme d'études postsecondaires et que cette proportion augmentera d'environ 0,5 pour cent par année, atteignant 77 pour cent en 2031. À l'heure actuelle, environ 60 pour cent des Canadiens âgés entre 25 et 64 ans satisfont à ce critère. Si nous poussons l'analyse jusqu'à son inévitable conclusion, d'ici 2016, un total de 550 000 personnes sans diplôme d'études postsecondaires ne seront pas admissibles aux emplois qui seront disponibles et ce nombre augmentera en flèche au cours des années suivantes.

Le syndrome des «travailleurs sans emploi et des emplois sans travailleurs» a déjà atteint un niveau endémique dans certaines régions. Les entreprises de technologie à Waterloo (Ontario) signalent un grand nombre de postes vacants, malgré un taux de chômage élevé.

L'économie du Canada ne pourra être soutenue que si deux conditions sont satisfaites. Premièrement, nous devons accroître notre bassin de main-d'œuvre ou son taux d'activité pour combler le vide laissé par les enfants du baby boom qui prendront leur retraite. Deuxièmement, nous devons augmenter le niveau global de compétences pendant que nous effectuons la transition vers une économie axée davantage sur le savoir.

Les recherches de M. Miner en vue de trouver des solutions pour accroître la main-d'œuvre sont très étendues. L'immigration est la principale solution, mais elle comporte d'importantes limites attribuables à des problèmes liés à la reconnaissance des titres de compétences, aux barrières linguistiques et à l'inadéquation entre les compétences des immigrants et les besoins du marché du travail. L'immigration ne peut à elle seule fournir le nombre de travailleurs qualifiés nécessaires pour soutenir la

2 Berger, J., Motte, A., Parkin, A. (2007). *Le prix du savoir : L'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada* – Troisième édition, Fondation canadienne des bourses du millénaire.

3 Miner, R. (mars 2010). *People Without Jobs, Jobs Without People* – Canada's Labour Market Future.

croissance économique. La capacité d'attirer des immigrants qui correspondent mieux aux perspectives d'emploi pourrait améliorer la situation, mais les autres pays de l'OCDE adoptent des stratégies semblables. La concurrence est déjà intense.

Une deuxième stratégie consiste à accroître le taux d'activité chez les groupes qui n'ont généralement pas beaucoup de succès sur le marché de l'emploi. Les communautés autochtones sont largement sous-représentées et constituent le segment de la population le plus jeune et celui qui croît le plus rapidement.

Les personnes handicapées font face à des défis énormes lorsqu'il s'agit de trouver un emploi et plus de la moitié demeurent en marge. Nous devons viser leur intégration totale grâce à des milieux d'apprentissage et de travail adaptés.

Les jeunes désengagés, en particulier les garçons, offrent d'autres possibilités. À 75 pour cent, le taux d'achèvement des études secondaires au Canada est élevé, mais notre incapacité de fournir les compétences de base à 25 pour cent des jeunes est une occasion perdue qui entraînera de lourds coûts sociaux et de santé plus tard associés à une scolarisation insuffisante.

Un défi qui touche tous les secteurs est le taux d'analphabétisme au Canada. Statistique Canada souligne que quatre Canadiens sur 10 âgés de 16 à 65 ans ont un faible niveau de littératie qui les empêche de trouver un emploi dans l'économie du savoir d'aujourd'hui.

M. Miner soutient qu'il est possible d'accroître l'efficacité de notre système d'enseignement postsecondaire. De meilleures dispositions pour le transfert de crédits entre les universités et les collèges et entre les provinces et territoires offrirait aux étudiants des cheminements plus efficaces pour obtenir leur diplôme. En mettant davantage l'accent sur les programmes collégiaux qui ciblent les résultats au niveau de l'emploi, il serait possible d'accroître l'offre de compétences de haut niveau. Le taux de placement dans les collèges est bien supérieur à 90 pour cent et ce, malgré la récession.

Une tâche énorme sera d'accroître la proportion de Canadiens en âge de travailler ayant terminé des études postsecondaires. Il faut accroître le nombre de «diplômés» du postsecondaire de 168 000 diplômés par année en attirant plus d'étudiants et en offrant davantage de programmes de formation continue et de recyclage professionnel.

Ces deux défis seront difficiles à relever, compte tenu que le coût des soins de santé accapare une proportion de plus en plus grande de ressources. Il ne faudra rien de moins qu'un effort soutenu et intégré à l'échelle nationale. Plusieurs des outils nécessaires sont entre les mains des gouvernements provinciaux et territoriaux, dont la plupart ont réagi à la récession en réduisant leurs investissements dans l'éducation postsecondaire. Compte tenu des défis inhérents qu'exige la coordination des efforts face aux obstacles constitutionnels et géographiques, les perspectives d'un effort pancanadien sont réduites. Par contre, si nous n'agissons pas rapidement sur de nombreux fronts, nous devrons subir de graves conséquences plus tard.

Les collèges ont bien accueilli le Programme d'infrastructure du savoir de 2009. Les fonds de relance ont fait une différence, mais ils ne garantiront pas une croissance suffisante de la capacité pour répondre aux besoins des employeurs. L'élargissement de l'accès aux compétences avancées en augmentant la capacité des collèges est une étape nécessaire pour assurer un avenir économique durable. D'après une analyse indépendante, les investissements publics dans les collèges du Canada sont pleinement récupérés dans un délai de 8,7 années, sous la forme de revenus d'impôts plus élevés et de coûts sociaux évités.⁴ Dans l'éventualité où d'autres fonds de relance sont nécessaires, les collèges ont beaucoup de projets prêts à démarrer!

Les diplômés collégiaux sont en grande demande malgré la récession économique récente. La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante souligne que les diplômés collégiaux sont plus en demande que les diplômés universitaires, et ce dans une proportion de six pour un, pour combler les pénuries de compétences de haut niveau. Malheureusement, les collèges continuent de faire face à des problèmes de capacité. Des dizaines de milliers d'étudiants qualifiés sont refusés ou relégués sur de longues listes d'attente, qui sont de plus en plus longues en raison de la récession. Les demandes d'inscription pour le semestre d'automne 2010 ont augmenté considérablement dans toutes les régions et dans tous les programmes.

Les collèges canadiens sont excellents pour offrir l'accès aux études postsecondaire et à des possibilités d'apprentissage à long terme à coût peu élevé à des personnes de tous âges. Ils ont cette capacité unique de rejoindre les populations marginalisées, jeunes et vieux, et de les aider jusqu'à l'obtention du diplôme. Avec des ressources suffisantes, beaucoup d'autres étudiants pourraient acquérir les connaissances de haut niveau requises par les employeurs.

4 Robinson, M.H., Christophersen, K.A. (Mai 2008). The Economic Contribution of Canada's Colleges and Institutes – An Analysis of Investment Effectiveness and Economic Growth. Economic Modelling Specialists Inc.

Recommandation :

Amorcer un dialogue national avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les établissements d'enseignement, le secteur privé et la société civile en vue d'élaborer un plan d'action pour accroître le taux de participation à l'emploi et les niveaux de compétence.

Le texte qui suit se veut une amorce à ce dialogue. Nos trois recommandations suivants ciblent les enjeux soulevés ci-haut.

Apprentissage international

La capacité d'attirer des étudiants étrangers au Canada et d'offrir aux étudiants canadiens une expérience d'étude à l'étranger contribue à améliorer les ressources humaines partout dans le monde, à renforcer les partenariats internationaux actuels, à atténuer nos pénuries de main-d'œuvre qualifiée, à attirer des capitaux étrangers, à connaître d'autres cultures et d'autres langues, et à augmenter les ressources disponibles pour les établissements d'enseignement grâce à une hausse des inscriptions des étudiants étrangers.

Une étude commandée par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), intitulée *Impact économique du secteur de l'éducation internationale pour le Canada*,⁵ a indiqué que les étudiants étrangers au Canada contribuent 6,5 milliards de dollars à l'économie, créent plus de 83 000 emplois et produisent plus de 291 millions de dollars en recettes fiscales.

Le recrutement d'étudiants étrangers atténue les pénuries de main-d'œuvre au Canada grâce à l'initiative de la catégorie de l'expérience canadienne. Les collèges appuient les cheminements des étudiants étrangers en vue d'obtenir le statut de résident permanent. Avec de plus grandes capacités, ils pourraient aider un plus grand nombre d'étudiants étrangers à faire cette transition.

Les autres pays de l'OCDE ont plus de succès à recruter des étudiants étrangers. Un deuxième rapport du MAECI, intitulé *Pratiques exemplaires pour la promotion des services canadiens d'éducation*,⁶ a déterminé six pays concurrents majeurs : l'Australie, la France, l'Allemagne, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et les États-Unis. Ces pays ont augmenté considérablement leur part du marché des étudiants étrangers. Entre 2003 et 2007, la population d'étudiants étrangers au Canada a augmenté de six pour cent, tandis que l'Australie l'a augmentée de 41 pour cent, le Royaume-Uni de 89 pour cent et les États-Unis de 27 pour cent. L'incapacité du Canada de concurrencer découle de la fragmentation de nos efforts de commercialisation, qui se font souvent à l'initiative de chaque province ou d'établissements individuels. Par contre, l'Australie a mis en place une formule inclusive qui englobe l'ensemble du pays.

En 2007, le MAECI a investi 1 million de dollars par année pendant cinq ans pour lancer la marque *Imagine Education in/au Canada* et sa campagne de commercialisation. Même s'il s'agit d'un pas dans la bonne direction, ce financement est minime comparativement à celui des pays concurrents comme l'Australie, à hauteur de 20 millions de dollars par année, et le Royaume-Uni, à 23 millions de dollars par année. Au Chili, l'ambassade du Canada consacre un tiers d'une année-personne au recrutement, tandis que l'Australie compte quatre agents à temps plein. Le deuxième rapport du MAECI conclut que le Canada devrait investir au moins 22 millions de dollars par année pour promouvoir le Canada à titre de destination d'étude.

La commercialisation de l'éducation canadienne à l'étranger nécessitera un leadership fédéral et un effort concerté de tous les gouvernements et du milieu de l'éducation. Le tout nouveau Consortium canadien pour le marketing international de l'éducation sera un partenaire précieux. Ce consortium regroupe l'ACCC, l'Association des universités et collèges du Canada, l'Association canadienne des écoles publiques-International, le Bureau canadien de l'éducation internationale et Langues Canada.

Les étudiants étrangers représentent six pour cent des étudiants à temps plein dans les collèges canadiens, bien proche au sept pour cent pour les universités. À l'heure actuelle, 75 pour cent des collèges recrutent des étudiants étrangers et 81 pour cent ont indiqué qu'ils prévoyaient le faire. Le Canada occupe quatre pour cent du marché mondial, comparativement à sept pour cent pour l'Australie, 12 pour cent pour le Royaume-Uni et 20 pour cent pour les États-Unis.

5 Kunin, R. (June 2009). *Economic Impact of International Education in Canada*. Roslyn Kunin & Associates, Inc.

6 Guhr, Daniel. (September 2009). *Best Practices on Managing the Delivery of Canadian Education Marketing*. The Illuminate Consulting Group.

Les agressions largement publicisées à l'endroit d'étudiants asiatiques en Australie peuvent offrir une fenêtre qui permettrait au Canada d'accroître sa part de marché à condition d'agir rapidement. Une image de marque et une campagne de marketing coordonnée et suffisamment financée en matière d'éducation internationale seraient très utiles pour que le Canada devienne une destination de choix pour les étudiants étrangers.

Beaucoup de collèges canadiens ont des ententes de partenariat avec des établissements à l'étranger. Les échanges entre étudiants et enseignants sont des volets clés de ces ententes. Pour attirer les étudiants étrangers, les collèges canadiens doivent à leur tour envoyer des étudiants à l'étranger. Nous devons renforcer les partenariats internationaux pour offrir ces possibilités aux étudiants canadiens.

Ces expériences procurent des avantages : dans le contexte actuel de la mondialisation, les employeurs cherchent des diplômés souples qui possèdent des compétences de haut niveau et qui sont capables de fonctionner dans un contexte mondial. Puisque les étudiants qui étudient à l'étranger comprennent les différences culturelles et les réalités internationales, ils sont grandement appréciés.

Une étude de l'ACCC réalisée en 2010, intitulée *Internationaliser les collèges et instituts canadiens*, indique que seulement 1,1 pour cent de tous les étudiants collégiaux à temps plein participent à une expérience d'apprentissage à l'extérieur du pays, comparativement à 2,2 pour cent des étudiants universitaires.⁷ Les autres pays aident leurs étudiants à avoir accès à des études à l'étranger. Le programme Erasmus s'est avéré efficace pour accroître les possibilités de mobilité pour les étudiants en Europe et, aux États-Unis, un récent projet de loi déposé au Congrès propose d'allouer des fonds pour envoyer jusqu'à un million d'étudiants Américains étudier à l'étranger.

L'Initiative de mobilité académique internationale (IMAI) financée par RHDSC appuie les possibilités d'apprentissage à l'étranger pour les étudiants. Ouverte aux étudiants universitaires et collégiaux et financée à hauteur de 3,4 millions de dollars par année, l'IMAI favorise la mobilité en Amérique du Nord et en Europe. Malheureusement, seulement 35 étudiants collégiaux bénéficieront du concours de 2010. Les collèges indiquent que le programme est trop complexe et qu'il ne reflète pas la façon dont ses programmes sont mis en œuvre.

La participation des collèges à l'IMAI serait améliorée si les paramètres du programme étaient plus souples, notamment en y ajoutant des stages, des possibilités pour les étudiants de groupes sous-représentés, et en prévoyant une expansion à la Chine, l'Inde, le Brésil et le Chili, où les collèges participent activement aux partenariats internationaux et où les marchés pour les produits canadiens sont en croissance.

Recommandation :

Attirer plus d'étudiants étrangers au Canada en investissant 22 millions de dollars par année dans un programme de commercialisation pancanadien et accroître la mobilité internationale des étudiants canadiens grâce à un investissement accru dans le renforcement de l'Initiative de mobilité académique internationale.

Favoriser l'égalité des chances : une aide aux étudiants des Premières nations et Inuits de niveau postsecondaire

L'accès à l'éducation postsecondaire est essentiel pour assurer le développement économique et social des communautés des Premières nations et Inuits et pour créer le bassin potentiel de compétences de haut niveau dont ont besoin les employeurs canadiens.

Le financement du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire d'Affaires indiennes et du Nord canadien a été plafonné à une hausse annuelle de deux pour cent en 1996. Comme on pouvait s'y attendre, le nombre d'étudiants autochtones du postsecondaire a diminué, passant de 27 500 en 1999-2000 à 22 000 en 2008-2009, malgré un accroissement de la population. Un nombre incroyable de 10 589 étudiants admissibles qui ont terminé leurs études secondaires n'ont pas pu avoir accès à des études postsecondaires entre 2001 et 2006. En 2007-2008, un nombre additionnel de 2 858 étudiants n'ont pas pu avoir accès aux études postsecondaires.

7 Bond, S. (2009). Un monde d'apprentissage : les étudiants postsecondaires canadiens et l'expérience d'apprentissage à l'étranger. Bureau canadien de l'éducation internationale.

Limiter l'accès aux études postsecondaires aux meilleurs étudiants dans nos communautés autochtones marginalisées est une mesure déraisonnable. Ceux qui possèdent les acquis requis des études postsecondaires et qui sont prêts à apprendre les compétences de haut niveau nécessaires pour l'emploi sont des modèles pour les autres. À la place, ils languissent et se déqualifient en attendant, ce qui décourage les autres de suivre leurs traces.

Les investissements visant à favoriser la participation des Autochtones aux études postsecondaires contribueront à augmenter la proportion de la population autochtone ayant des compétences de haut niveau, ce qui se soldera par de meilleurs résultats d'emploi et une diminution des coûts sociaux et de santé.

Les Autochtones dépendent largement des collèges du Canada pour avoir accès aux études postsecondaires. Les collèges sont très efficaces pour attirer, appuyer et permettre aux étudiants autochtones d'obtenir leur diplôme. Avec des ressources suffisantes, ils pourraient faire davantage.

Recommandation :

Éliminer le plafond imposé sur le financement du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire d'Affaires indiennes et du Nord canadien, améliorer et financer le programme à un niveau qui garantit que tous les étudiants des Premières nations et Inuits peuvent en bénéficier; et accroître l'appui pour les programmes et services offerts par les collèges aux Autochtones.

Innovation, productivité et compétitivité

Le budget de 2010 reconnaît le rôle des collèges à titre de fournisseurs des compétences de haut niveau et des recherches appliquées qui contribuent à l'amélioration de la croissance et de la productivité économiques. La majoration du financement pour le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (PICC) annoncée dans le budget de 2010-2011 appuiera les activités de collaboration avec les petites et moyennes entreprises (PME) et contribuera à renforcer leur compétitivité grâce à l'innovation, tout en aidant les étudiants à se préparer pour les emplois de demain. Un autre investissement de 32,5 millions de dollars par l'intermédiaire de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) soutiendra l'équipement et les installations pour la recherche de pointe. En outre, les collèges et leurs partenaires d'affaires bénéficient de l'élargissement du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du CNRC.

Le nombre de partenariats de recherche appliquée entre les collèges et le secteur privé augmente de façon exponentielle; de 515 en 2005-2006 à 3 602 en 2008-2009 et à 3 814 aujourd'hui. La gestion de ces relations et l'aide nécessaire pour faciliter le déploiement de l'équipement, des enseignants et des étudiants pour les activités de transfert de technologies et de commercialisation représentent maintenant un fardeau financier pour les collèges. Nous demandons au gouvernement du Canada d'appuyer un Programme chefs de file de la recherche dans les collèges au moyen d'une formule à coûts partagés avec d'autres ordres de gouvernement et le secteur privé.

Nous continuons de recommander que le financement fédéral pour la recherche soit augmenté de cinq pour cent et que le montant additionnel soit consacré aux projets d'innovation, de recherche appliquée, de développement de produits, de transfert de technologie et de commercialisation des collèges et de leurs partenaires du secteur privé. Nous documenterons les résultats des investissements fédéraux mentionnés ci-haut pour les futures rondes budgétaires.

L'ACCC a accueilli favorablement l'annonce de l'Initiative pour la recherche appliquée et la commercialisation dans le sud de l'Ontario par l'intermédiaire de l'Agence fédérale de développement économique pour le sud de l'Ontario, qui appuie la collaboration entre les PME et les collèges. Des programmes semblables devraient être lancés par les autres organismes de développement économique régionaux en modifiant les priorités budgétaires actuelles de ces agences.

Recommandation :

Appuyer les partenariats entre les collèges et les PME en mettant en œuvre un Programme de chefs de file de la recherche dans les collèges, et en encourageant l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, l'Agence de développement économique du Nord et Diversification de l'économie de l'Ouest Canada à mettre en œuvre chacun un programme semblable à l'Initiative pour la recherche appliquée et la commercialisation dans le Sud de l'Ontario.